Métropole Rouen en plein R

Modifié le 27/05/21

La Métropole lance un appel à manifestations culturelles en plein air pour une programmation d'événements qui animeront le territoire entre le 16 juillet et le 29 août.

La Métropole Rouen Normandie souhaite manifester son engagement auprès des artistes compagnies et collectifs professionnels du territoire dans le cadre d'une programmation gratuite de spectacles et animations culturelles, accessible à toutes et tous, cet été, sur l'ensemble du territoire, en plein air. Pour ce faire, la Métropole lance un appel à manifestations culturelles en plein air dans le cadre du programme d'animations « Métropole Rouen plein R».

Les équipes artistiques professionnelles locales sont invitées à présenter leurs performances dans l'espace public, en extérieur, et renouer ainsi le contact avec les habitants du territoire. Cette séquence favorisera la rencontre avec des œuvres de qualité, représentatives de la pluralité des formes, des esthétiques et des écritures, dans l'espace public et dans des espaces à redécouvrir à cette occasion, dans un strict respect des mesures sanitaires qui seront en vigueur. Les propositions devront être tout public, gratuites et ouvertes à tous.

Toutes les formes artistiques s'inscrivant dans l'espace public sont les bienvenues : danse, théâtre, cirque, musique, arts de la rue, chant, marionnettes, lectures, performances, dessins à la craie, graff, vidéo, créations d'œuvres participatives, ... La Métropole étant engagée massivement dans une démarche de transition sociale et écologique, les porteurs de projets devront s'inscrire dans une démarche environnementale et privilégier la parité femmes et hommes.

La programmation se déroulera entre le **16 juillet et le 29 août** sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les propositions retenues recevront une subvention plafonnée à 5 000 € selon l'ampleur du projet. Un même projet peut être proposé 3 fois dans 3 sites différents mais devra dans ce cas jouer dans au moins 2 communes différentes. Dans ce cas l'aide est cumulative et plafonnée à 15 000€. **Les artistes ont jusqu'au 10 juin pour candidater.**

Accéder au formulaire et candidater

Consulter l'appel à projet